



Lausanne, le 10 mars 2023

École à visée inclusive : Qu'en pense le terrain ?

Les thèses que défendent les trois organisations syndicales et professionnelles reposent sur près de 2000 réponses du terrain à une enquête relative à l'école à visée inclusive. Il en ressort notamment que les démarches pour obtenir de l'aide sont de plus en plus compliquées et lourdes. Un manque de moyens et des refus d'aide durant les premières années de la scolarité préteritent la qualité de la formation. Les syndicats revendiquent ainsi la tenue d'assises d'ici cet été, un plan d'action cantonal, un changement de paradigme avec un dispositif basé sur la logique des besoins et non pas sur la gestion de la pénurie de moyens et l'ouverture de négociations sur le temps de travail, notamment pour les titulaires de classe et les temps partiels.

Les organisations syndicales et professionnelles de l'enseignement obligatoire vaudois (SPV, SSP-Enseignement et SVMS-SUD) ont lancé en janvier une vaste enquête pour que le terrain ait également son mot à dire sur l'école à visée inclusive.

Dans son programme de législature, le Conseil d'État a indiqué vouloir « Adapter la mise en place d'une école à visée inclusive, socialement et économiquement fondée, avec des ajustements qui découleront de la consultation des principaux acteurs concernés. » Alors que les retours que les organisations reçoivent du terrain sont préoccupants, et estimant que les enseignant·e·s et assistant·e·s à l'intégration, en première ligne quotidiennement, doivent avoir leur mot à dire dans le cadre d'un bilan « des principaux acteurs concernés », les trois syndicats ont donc réalisé un sondage auquel près de 2000 professionnel·le·s ont répondu.

Les résultats sont très riches et instructifs. Les trois organisations en ressortent six thèses : les démarches sont de plus en plus compliquées et lourdes pour obtenir de l'aide ; un manque de moyens pour remplir les missions de l'école persiste ; des collègues font face à des refus d'aide, surtout durant les premières années scolaires ; les conditions d'enseignement sont déjà dégradées ; une tension demeure entre deux missions de l'école : sélectionner et faire progresser toutes et tous les élèves ; une forte pression sur les conditions de travail, en particulier pour les titulaires de classe et le temps partiel, péjore la qualité de l'enseignement.

Dès lors, les trois organisations syndicales insistent notamment sur trois aspects : la nécessité de simplifier le dispositif, l'octroi de moyens conséquents et le développement de mesures collectives ne nécessitant pas un étiquetage systématique des élèves.

Suite à ces éléments, elles portent les trois revendications suivantes :

1. La tenue d'Assises de l'école à visée inclusive d'ici juin 2023 et l'élaboration d'un plan d'action cantonal comprenant un échéancier et un plan de financement, dont la première étape doit être intégrée dans le budget 2024.
2. Un changement de paradigme avec un dispositif basé sur la logique des besoins et non pas sur la gestion de la pénurie de moyens. De plus, elles demandent notamment des démarches partant de l'expertise des professionnel-le-s, simples et non bureaucratiques, ainsi qu'une amélioration des conditions d'enseignement en renforçant le soutien au groupe de manière à limiter le recours à des mesures individuelles et à l'étiquetage.
3. Pour finir, les trois organisations demandent l'ouverture de négociations afin de traiter la question de la surcharge de travail, en particulier pour les titulaires des maitrises de classes et les temps partiels, notamment pour tenir compte de l'explosion du nombre des séances.

Contacts

- Gregory Durand, Société pédagogique vaudoise (SPV), 079 797 70 13
- Julien Eggenberger, Syndicat des services publics (SSP-Enseignement), 076 344 04 70
- Gilles Pierrehumbert, Société vaudoise des maître·sse·s secondaires (SVMS-SUD), 079 681 43 31

Annexes

- *Qu'en pense le terrain ?* Résultats bruts de l'enquête SPV-SSP-SVMS relative à l'école à visée inclusive
- Présentation lors de la conférence de presse